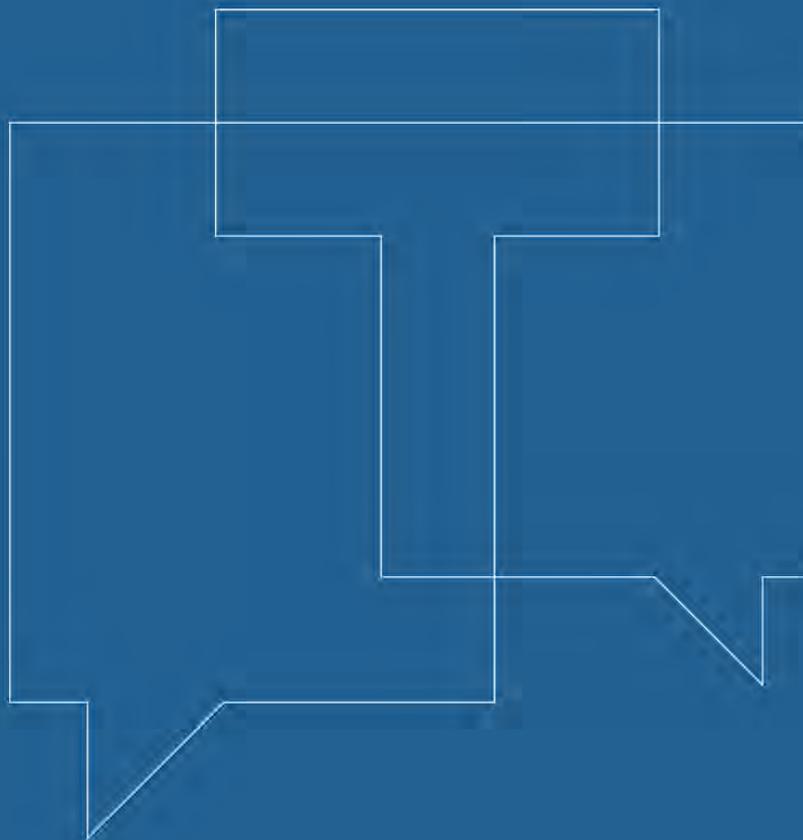


COMPTE RENDU DU COMITÉ DE LIAISON FONDERIE HORNE

Visite des parcs à résidus Quémont 1 et Quémont 2

Préparé par : Marc-Olivier Fortin

9 octobre 2024



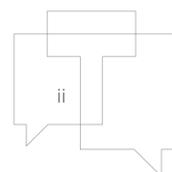
Préparé pour :



TRANSFERT
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

TABLE DES MATIÈRES

Note d'introduction	iii
Sommaire.....	iv
Faits saillants.....	iv
1. Accueil et mot de bienvenue	1
2. Visite des parcs à résidus	1
3. Adoption de l'ordre du jour et du compte rendu de la rencontre précédente	9
4. points statutaires	11
4.1 mise à jour sur l'arrêt général 2024.....	11
3.1 Mise à jour sur l'excavation volontaire des sols du quartier Notre-Dame.....	13
3.2 Mise à jour sur la zone tampon	13
3.3 Retour sur la journée opération recyclage	16
4. Divers/suivis	16
4.1 Calendrier des prochaines rencontres.....	16
5. Mot de la fin.....	18
ANNEXES	19
ANNEXE 1 – Liste des présences	19
ANNEXE 2 – Ordre du jour	20
ANNEXE 3 – Présentation Fonderie Horne	21
ANNEXE 4 – Calendrier provisoire 2024	29
ANNEXE 5 – Suivis	30



NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) a été mandaté par la Fonderie Horne (ci-après Fonderie) pour assurer l'animation et la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, il vise à rapporter le plus fidèlement possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations soulevés lors de la rencontre. Ces éléments ont été regroupés par thématique et sont résumés à titre indicatif. Le contenu de ce compte rendu ne peut être considéré comme les paroles textuelles (citations) de la Fonderie Horne ou des personnes qui ont participé à la rencontre. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

Le compte rendu est validé par les membres du Comité avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus lors de la rencontre. Le présent compte rendu se veut non-nominatif pour les membres afin de préserver leur liberté de parole. Les interventions ont été consignées dans la section durant laquelle elles ont été adressées.

SOMMAIRE



9 octobre 2024



16 h à 19 h



Bureau des relations communautaires
de la Fonderie Horne



6 membres du comité

FAITS SAILLANTS

Sujets abordés

- Visite des parcs à résidus Quémont 1 et 2;
- Retour sur l'arrêt général : 42 projets réalisés;
- Mise à jour du programme d'excavation volontaire des sols. 18 terrains ont été ou sont en voie d'être excavés;
- Mise à jour sur le programme d'acquisition des résidences dans la zone tampon;
- Retour sur la 18^e journée Opération recyclage : plus de cinq tonnes de matériel reçu.

Principales préoccupations partagées

- La réhabilitation des parcs à résidus;
- Le décrochage de poussières colmatées le long des parois de la cheminée de l'usine d'acide;
- Les contaminants en profondeur dans le sol;
- L'avenir de la zone tampon.

Principaux suivis

Actions de suivi résumées

- Aborder l'implication de la Fonderie Horne dans les festivités du 100^e de la Ville et de la Fonderie lors d'une prochaine rencontre.



1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Les membres sont accueillis au bureau communautaire par M. Dominic Vézina, M. Marc-Olivier Fortin, M. Simon Landry et Mme Cathy Bellerose. Lorsque tous sont arrivés, les membres sont conduits en autobus vers la maison d'accueil de la Fonderie Horne au 1 avenue Carter à Rouyn-Noranda pour vêtir les équipements de protection individuelle (ÉPI). Lorsque tout le monde a revêtu les ÉPIS, les membres sont dirigés en autobus vers le parc à résidus Quémont 2.

2. VISITE DES PARCS À RÉSIDUS

En autobus, Mme Marie-Élise Viger, directrice Environnement de Glencore pour la région, prend la parole devant le groupe pour expliquer les sites que le Comité va visiter aujourd'hui. Elle explique que Quémont 1 et 2 sont deux parcs à résidus gérés par la Fonderie Horne. Quémont 1 est inactif. Quant à Quémont 2, il ne lui reste que six mois de capacité. L'ingénierie a été enclenchée pour le processus de fermeture. Déjà, il y a eu des travaux de pré fermeture cet été. La Fonderie gère présentement 13 sites qui sont soit actifs ou inactifs.

Les noms des parcs à résidus proviennent de l'ancienne mine Quémont en opération jusqu'en 1949. La Fonderie a racheté leurs anciens parcs pour les utiliser.

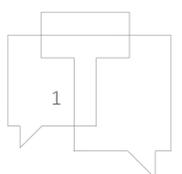
Frédéric Beaudoin, Surintendant aux projets majeurs à la Fonderie Horne, explique les travaux qui ont été faits à Quémont 2 cet été. Les travaux ont été effectués en deux étapes. La première était de faire les améliorations pour la stabilité statique. La deuxième consistait à couvrir les résidus d'une couche de sable avant de mettre une membrane de protection à la fermeture du parc. La première couche de sable de 100 millimètres couvre le parc à 90 %.

Une fois arrivée au site de Quémont 2, Mme Viger explique qu'il y aura des consultations éventuellement sur l'avenir du parc à résidus.

M. Beaudoin indique que toute l'eau qui se retrouve l'autre bord de la conduite noire s'en va au fond complètement dans un bassin d'eau. Une station de pompage s'y trouve et achemine l'eau vers Noranda 5 qui est environ à une dizaine kilomètres plus loin.

En référence aux explications de Mme Viger plus tôt concernant les travaux de stabilité statique, il explique qu'une digue de 6 mètres plus haute se trouvait non loin d'où les membres se trouvent. Les employés de la Fonderie sont venus couper la digue et installer une berme stabilisatrice. M. Beaudoin explique que les critères réglementaires sismiques à la fermeture sont différents de ceux à la conception. La fermeture doit être capable d'absorber un séisme de 1 en 10000 ans. Les travaux de stabilité servent à répondre à ce critère sismique.

Il montre ensuite aux membres du Comité la couche de sable qui a été ajoutée sur les résidus à 90 % de la grandeur du parc. Tout comme madame Viger, il explique qu'une



membrane étanche sera installée pour s’assurer qu’il n’y ait plus d’eau ou d’oxygène qui viennent en contact avec les résidus.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 1	
Le bassin Nord Osisko n’est plus utilisé?	Mme Viger explique que le bassin capture l’eau de pluie de la Fonderie et autour de Quémont 2. Toute l’eau de surface qui se retrouve de ce côté du bassin versant se retrouve dans le bassin Nord Osisko.
INTERVENTION 2	
À quel moment Quémont 1 a-t-il été fermé?	Mme Viger répond que les opérations du parc ont commencé dans les années 1940. Le parc a fermé dans les années 70.
INTERVENTION 3	
Le parc Noranda 5 a fermé à quel moment?	Mme Viger fait savoir que ses opérations ont débuté en 2016 et sont prévues jusqu’en 2038 environ.
INTERVENTION 4	
Est-ce qu’il y a une permission gouvernementale ou y a-t-il des permis à obtenir pour fermer un parc à résidus?	Mme Viger explique que oui c’est le cas, aussi pour la pré fermeture. C’est le ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) qui autorise les travaux de pré fermeture.
INTERVENTION 5	
Qu’est-ce qu’une berme?	M. Beaudoin répond que c’est une structure d’enrochement. C’est le principe d’un bateau. C’est de venir mettre un contrepoids. La berme c’est le contrepoids qui stabilise la digue.
INTERVENTION 6	
Est-ce qu’il y a une fréquentation publique du site? Est-ce qu’il y a des gens qui s’aventurent sur votre propriété?	M. Beaudoin indique que c’est un défi. Il y a des affiches disposées un peu partout sur les sites informant que c’est un terrain privé, qu’il y a des plans d’eau, que la baignade est interdite... Ce sont les mêmes enjeux qu’à Noranda 5.
INTERVENTION 7	



QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Est-ce que la végétalisation est prévue sur le parc à résidus ?	M. Beaudoin mentionne qu'une fois que la membrane est apposée, une couche de terre végétale est appliquée par-dessus. La végétalisation pourrait être une option de fermeture dépendant de la conclusion de la consultation. Il explique que d'autres options pourraient aussi être envisagées comme un parc éolien, un monument commémoratif, un terrain de golf... mais du moment qu'il y a une première couche de sable, la végétation reprend très vite par-dessus.
INTERVENTION 8	
Au lieu de mettre une membrane, est-ce que ça serait possible de mettre du saule? Des copeaux de saules ?	Mme Viger explique que les copeaux de saules ne vont pas empêcher l'eau et l'oxygène d'atteindre les résidus. Il faut vraiment appliquer une couche qui va permettre une étanchéité entre les deux. Elle poursuit en mentionnant que la Fonderie travaille présentement sur des cellules expérimentales avec l'UQAT. Ces cellules sont recouvertes d'une membrane de produits naturels (argile et sable). Il y a des tests qui sont faits actuellement et les premiers résultats sont prometteurs. L'important c'est que la couche appliquée empêche l'eau et/ou l'oxygène d'atteindre les résidus pour éviter que les résidus ne s'oxydent et génèrent de l'acide.
INTERVENTION 9	
Le matériel que vous avez enfoui, avec le temps, qu'est-ce qu'il va lui arriver? Va-t-il sécher ?	Mme Viger répond qu'avec le temps, le niveau de l'eau va s'abaisser et les résidus ne seront plus en contact avec l'eau ce qui va empêcher la réaction qui produit de l'acide.
INTERVENTION 10	
Comment vous assurez-vous que ça ne percole pas dans la nappe phréatique ?	<p>Mme Viger fait savoir que la Fonderie a des modèles hydrogéologiques qui viennent vérifier comment se comporte l'eau. Et comme l'eau n'est plus en contact avec les résidus, il ne peut y avoir d'acide qui s'écoule.</p> <p>M. Beaudoin renchérit que des puits d'observations sont en place. Ce sont des tuyaux de 6 pouces qui vont jusqu'à la nappe phréatique. Il y en a un peu partout sur le site et autour du site. La qualité de l'eau est vérifiée 3 fois par année.</p>
INTERVENTION 11	



QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Légalement, une fois fermé, il ne peut y avoir d'autres utilisations pour le parc à résidus? Comme un nouveau quartier résidentiel par exemple.	M. Beaudoin répond que la contrainte est la couverture étanche. Tout ce qui se trouvera par-dessus le parc à résidus ne peut pas affecter la membrane. Donc, une maison ne peut pas s'y trouver parce que les travailleurs ne pourraient pas creuser des conduites.
INTERVENTION 12	
(En référence à la réponse précédente) Dans 40 ans, il va falloir y penser.	Mme Viger acquiesce et fait le parallèle avec la sismicité qui est surveillée également à long terme.
INTERVENTION 13	
Est-ce que ça veut dire qu'on ne peut rien planter par peur d'affecter la membrane?	Mme Viger rassure que les membranes se sont beaucoup améliorées et qu'il y a des tactiques pour planter des arbres comme faire des buttes et les planter sur le dessus.

Après ce premier arrêt au parc Quémont 2, les membres du Comité sont invités à reprendre place dans l'autobus pour poursuivre la visite. M. Beaudoin explique la façon dont les digues sont faites avec un cœur d'argile qui permet l'étanchéité. Durant les travaux de stabilisation, c'est environ 400 000 tonnes de matériel qui a été installé entre le mois de février et le mois de juillet cette année.

Mme Viger attire l'attention des membres vers des poteaux noirs disposés de façon régulière. C'est ce qu'on appelle des piézomètres. C'est un instrument qui sert à mesurer la pression de l'eau à différentes élévations. Cela permet à la Fonderie de valider la performance des digues et des bermes. Lorsqu'il y a des variations de pression, ça permet à la Fonderie d'enquêter aux bons endroits pour détecter et résoudre un problème.

Quand les résidus sont envoyés au parc, la Fonderie vient aussi ajouter les résidus de l'usine de traitement des acides faibles. Une fois que les gaz de SO₂ ont été nettoyés, il reste un restant acide qui contient des métaux. L'eau qui est chargée en acide et en métaux est par la suite neutralisée et l'équipe vient mélanger cette matière-là aux résidus issus du procédé d'extraction de cuivre.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 14	
La matière des résidus, c'est quoi exactement?	Mme Viger explique que les résidus sont de la roche broyée. La Fonderie broie la roche, extrait les métaux d'intérêt, et le reste, c'est de la roche broyée. Quand elle est déposée dans les parcs, elle est déposée sous forme de pulpe. Donc, l'eau est mélangée à la roche broyée. Celle-ci se dépose au fonds. L'eau s'en va à l'effluent.



QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 15	
<p>Dans votre processus, le broyage de roche s'inscrit à quel moment?</p>	<p>Mme Viger précise que la Fonderie reçoit du concentré. Donc la roche est déjà broyée. La prochaine étape est de la faire fondre et extraire le cuivre sous forme liquide. Ensuite, le reste est rebroyé, et on y extrait encore le cuivre qui reste. Après ces deux séquences d'extraction, le reste est envoyé au parc à résidus.</p>
INTERVENTION 16	
<p>Est-ce que c'est ce qu'on voit le long de la route, le matériel orangé?</p>	<p>Mme Viger confirme que oui. C'est orangé parce que les résidus ont été en contact avec l'eau et l'oxygène. Ça vient s'oxyder et ça devient orange.</p>
INTERVENTION 17	
<p>Où est-ce que vous vous approvisionnez pour tout le matériel pour faire les chemins à travers les parcs à résidus et les digues?</p> <p>Avec tous les camions que ça prend pour acheminer les matériaux de la carrière au parc, ça fait une grosse facture de GES.</p>	<p>M. Beaudoin explique que c'est du matériel de carrière situé à proximité de Noranda 3. C'est la carrière d'un partenaire Agrégat RN. Il s'agit de l'ancienne mine Silidor et lui en a fait une carrière. Elle est située à quelques kilomètres de Quémont 2.</p>
INTERVENTION 18	
<p>Est-ce qu'il y a des gens qui viennent cueillir des petits fruits?</p>	<p>Mme Viger confirme que les cueilleurs qu'ils voient le plus sont des cueilleurs de bleuets.</p>
INTERVENTION 19	
<p>Quelle est la quantité de résidus qui sortent d'une tonne de roche par exemple?</p> <p>Et après il faut gérer ces 600 000 tonnes.</p>	<p>Mme Viger partage que de 800 000 tonnes de concentré, la Fonderie fait 200 000 tonnes d'anodes. Donc, il y a un 600 000 tonnes de résidus.</p> <p>Mme Viger confirme qu'il faut le gérer de façon sécuritaire dans les parcs à résidus. Il s'agit de roches qui ont été rebroyées parce que quand le concentré est chauffé et devient liquide, une fois le cuivre extrait, le liquide refroidit et devient des gros blocs. Il faut alors les rebroyer. Après une première fusion, il reste encore du cuivre. La Fonderie vient alors flotter le cuivre restant. C'est ce qui ne contient plus d'intérêt qui est envoyé au parc à résidus.</p>
INTERVENTION 20	



QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<p>C'est étonnant quand même que ce site-ci ait été actif depuis les années 1940 à aujourd'hui. Est-ce qu'il y en a d'autres parcs à résidus qui ont été développés?</p>	<p>Mme Viger précise qu'effectivement, Quémont 2 est en opération depuis 1949. Il n'est pas unique, mais il a été important pour la Fonderie. Sinon, les opérations ont aussi utilisé Pelletier 5 et Noranda 5 par la suite. La mine Quémont a rempli Quémont 1 et en partie Quémont 2. Quand la Fonderie s'est portée acquéreur, ils ont rehaussé les infrastructures pour continuer l'entreposage à Quémont 2.</p>
INTERVENTION 21	
<p>C'est lors de l'acquisition de Glencore que les travaux de rehaussement ont eu lieu?</p>	<p>Mme Viger clarifie qu'en fait les travaux de rehaussement avaient déjà eu lieu à Quémont 2. Glencore a acquis la Fonderie en 2013.</p>
INTERVENTION 22	
<p>Ça fait une gangue autour des résidus acides.</p>	<p>Mme Viger explique que c'est sûr qu'au niveau du concentrateur, le pH est déjà élevé et que les résidus issus du traitement des gaz SO₂ ont aussi un pH élevé. La Fonderie fait une co-déposition, mais les deux ont un pH élevé. Il n'y a pas d'interaction négative entre les deux. Ça permet une déposition des métaux dans les deux cas. Ça laisse un surnageant qui est propre et qui vient rencontrer les normes pour un déchargement à l'effluent.</p>
INTERVENTION 23	
<p>On m'avait expliqué que ça venait vraiment figer les résidus acides. Ils étaient inertes et emprisonnés dans une gangue.</p>	<p>Mme Viger renchérit qu'ils sont par eux-mêmes assez inertes. Ils sont stables autant le résidu lui-même que lorsqu'ils sont mélangés. Le bénéfice c'est que les deux s'aident à se déposer. Séparément, ça pourrait prendre plus de temps à se déposer. En le mélangeant, on obtient une meilleure co-déposition.</p>

Ensuite, le Comité s'est rendu au parc à résidus Quémont 1. La Fonderie a récemment fait une expérimentation avec 1,7 hectare du parc. Cette section a été aménagée et découpée en plusieurs cellules d'essais. Mme Viger explique que le but à atteindre est d'aménager une forêt. Cette forêt va permettre de garder l'eau plus en surface et ça va permettre une couverture qui sera plus résiliente aux changements climatiques.

Mme Viger explique que quand ils ont commencé à penser à ce projet, la Fonderie a eu un appel de la Ville qui disait qu'il y avait des boues qui sortaient des étangs aérés. La Ville voulait savoir si la Fonderie était intéressée à les recevoir et si elle en voyait une utilité



pour les valoriser. La Fonderie a donc fait un partenariat avec la ville de Rouyn-Noranda et Viridis Environnement et est venue tester un concept de restauration.

Comme à l'habitude, la Fonderie vient mettre le couvert granulaire en surface et par la suite, elle vient faire des tranchées pour encapsuler les boues des étangs, planter des arbres. La compagnie a planté environ 1000 arbres en juin l'année dernière (pin, peuplier et bouleau). De la sorte, elle contribue à l'implantation d'autres végétations.

De plus, les employés ont revalorisé les copeaux de bois que la ville avait pour faire un paillis au-dessus ce qui aide à l'implantation des arbres. Mme Viger explique que l'été passé, 2023, a été très sec, mais que grâce au paillis, les arbres ont eu un taux de survie de plus de 90 %.

Elle continue en expliquant les différents tests que les employés ont faits sur les différentes parcelles. Par exemple, ils ont mis différentes épaisseurs de boues municipales à différents endroits pour voir ce qui était le plus optimal pour la croissance des arbres. Dans un secteur, l'équipe a ajouté des boues entre les tranchées, ce qui a donné des résultats concluants.

M. Landry souligne que l'équipe a reçu un prix en innovation de l'Association Minière du Québec dans la catégorie environnement.

La Fonderie peut agrandir pour un autre 1,7 hectare l'expérimentation. Mme Viger explique les suivis qui sont faits au niveau de la qualité de l'eau autant de surface que souterraine. Les métaux dans le sol sont analysés et tout ce qui est relié aux boues comme des coliformes fécaux et les nutriments par exemple. Il faut savoir si ce qui a été mis en place empêche le lixiviat de ces matières-là et en même temps si ça vient isoler correctement les résidus. Jusqu'à présent les résultats de suivis sont très prometteurs, mais ça prend plusieurs années de données avant d'en tirer une conclusion.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 24	
Ces boues-là sont un fertilisant pour les arbres?	Mme Viger répond par l'affirmative. Il s'agit de boues très riches qui aident à faire grandir la forêt. C'est aussi bénéfique parce qu'en mettant les boues à cet endroit, ça l'empêche le lessivage de ces nutriments vers des cours d'eau ou autre qui peuvent avoir un effet délétère s'il y en a en trop grande quantité.
INTERVENTION 25	
Ces boues-là c'est quoi exactement?	Mme Viger répond que ça vient des étangs aérés, soit les eaux des toilettes et tous les égouts en fait. Ça vient se retrouver dans des étangs aérés. Dans ces étangs, la vie microbienne est activée pour traiter le tout. Par contre, à un moment donné, il y a une



QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
	accumulation de sédiments et ça doit être vidé.
INTERVENTION 26	
Qu'est-ce qui avait en dessous de la terre avant?	Mme Viger explique que c'était uniquement le parc à résidus de Quémont 1. La Fonderie est venue appliquer un 50 cm de gravier et par la suite, les employés ont fait les tranchées, mis les boues et mis les copeaux. Elle constate que les arbres où il y a eu des boues entre les tranchées sont beaucoup plus gros.
INTERVENTION 27	
Et c'étaient des petits arbres avant?	Mme Viger répond que c'étaient des fouets. Ils n'étaient pas très grands.
INTERVENTION 28	
Ça l'a plus que doublé!	
INTERVENTION 29	
Et ce qui est impressionnant c'est la grosseur des troncs! Dans 10 ans ça va être mature. Ce qui est intéressant aussi, c'est que ça va capter les GES.	Mme Viger répond par l'affirmative. Elle explique cependant que ce gain ne peut pas être inclus dans les calculs de GES de la Fonderie, mais ça reste un gain tout de même pour l'environnement. Ça vient aussi contrer l'effet d'îlot de chaleur.
INTERVENTION 30	
<p>Vous avez mentionné un autre projet de 1,7 hectare comme celui-ci...</p> <p>D'accord, mais tu disais qu'il fallait expérimenter cela sur quelques années. Quel est l'objectif?</p>	<p>Mme Viger clarifie qu'il y a un projet d'agrandissement de 1,7 hectare sur le parc.</p> <p>Mme Viger poursuit en disant que si ça fonctionne et que les résultats sont concluants, tout le parc Quémont 1 pourrait être recouvert de cette manière. Même chose pour Noranda 1, Noranda 2 et toutes les places où le concept est une nappe phréatique surélevée où on s'assure que les résidus restent saturés d'eau, cette méthode-là peut être utilisée. Aussi, ça peut être réutilisé sur des sites dégradés ailleurs dans d'autres villes.</p>
INTERVENTION 31	
Est-ce que les arbres vont venir concentrer les contaminants?	Mme Viger répond qu'effectivement, ça sera à regarder. Elle indique que souvent les arbres vont en capter, mais par la suite vont perdre leurs feuilles. D'autres arbres vont venir s'implanter et en fin de compte vont perdre cette concentration de contaminants parce que de génération en génération, les contaminants se dispersent dans beaucoup plus de matières.
INTERVENTION 32	



QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Ça fait combien de temps que ce parc-là n'est plus opéré?	Il a commencé à opérer au début des années 1940 et si on se fie à Quémont 2 qui a commencé à opérer en 1949, il a dû être plein dans les années 1950 mais a pu continuer jusqu'en 70.
INTERVENTION 33	
On entend beaucoup parler de la sismicité induite. Est-ce que par chez nous c'est aussi actif que dans le coin de Preissac?	Mme Viger explique que dans le coin de Preissac, ils sont quand même à plus de 3,2 km de profondeur. Ici à Rouyn-Noranda, le projet de Falco parle de 1 km. Donc, plus on est en profondeur, plus il y a de possibilités de séismes induits importants. Dans le cas de Falco, les risques sont moins élevés. Il y a deux types de séismes à considérer : les séismes dus aux blasts qui sont les séismes pour venir récupérer la roche et les séismes qu'on dit induits lorsque le sol vient se replacer. Ces derniers sont imprévisibles, mais les experts peuvent quand même faire des modèles pour savoir à quoi s'attendre. Dans le cas avec Falco, ils sont venus faire des études. Il reste à le calibrer avec le terrain. En parallèle, il y a des études qui sont en cours pour voir les bâtiments et voir à quels séismes ils peuvent résister et s'il y a des mesures à prendre ou non.
INTERVENTION 34	
Est-ce que vous êtes impliqués dans ce genre d'études là de Falco?	Mme Viger répond par l'affirmative. C'est fait en collaboration.
INTERVENTION 35	
Est-ce que ça peut menacer les infrastructures de surface de la Fonderie?	Mme Viger partage qu'à ce moment-ci, ce qu'on peut constater c'est que ce n'est pas le cas. Cependant les études doivent être terminées. S'il y a des mesures de contrôle supplémentaires à prendre, ils vont les mettre en place. Le risque zéro n'existe pas, par contre il peut être contrôlé. Elle ajoute qu'il y a un comité technique avec Falco qui est responsable de travailler sur ces enjeux.
INTERVENTION 36	
Est-ce que Rouyn-Noranda est une terre qui est sensible aux séismes?	Mme Viger fait savoir que non. Le territoire n'est pas situé sur une faille sismique. Ce sont plus les opérations minières qui créent de l'activité sismique.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE PRÉCÉDENTE



Au retour au bureau des relations communautaires, M. Vézina souhaite la bienvenue à deux nouveaux membres : Mme Carole Parent et M. Pierre Dumulon. M. Vézina propose un tour de table pour connaître davantage les nouveaux membres. Tous les accueillent favorablement.

M. Vézina présente l'agenda pour le reste de la rencontre (voir annexe 2). Tous sont en faveur. Par la suite, M. Vézina, demande aux membres du Comité s'ils avaient des commentaires ou des questions à la suite de leur lecture du dernier compte rendu de la rencontre de juin. Personne n'a de commentaire. Il est considéré comme adopté.



4. POINTS STATUTAIRES

M. Landry entame par la suite sa présentation aux membres du Comité pour effectuer des suivis sur quelques dossiers en cours (voir annexe 3).

4.1 MISE À JOUR SUR L'ARRÊT GÉNÉRAL 2024

Il commence par l'arrêt général de la Fonderie Horne qui a débuté officiellement le 15 septembre. Un arrêt général consiste à réaliser des travaux d'entretien ou de remplacement des équipements dans certains secteurs tels que :

- Le réacteur;
- L'usine d'acide;
- La roue de coulée.

C'est un arrêt général qui était considéré comme historique en termes de durée et de projets. Des travaux sont effectués systématiquement à chaque arrêt général, comme le briquetage des vaisseaux (réacteur et CvN), le nettoyage des échangeurs, le nettoyage et inspection des cheminées et travaux d'amélioration des électrofiltres. Les travaux permettent de remettre à neuf ou à niveau des équipements qui sont fortement sollicités lorsque la Fonderie est en opération.

Une des tâches les plus importantes à accomplir était de remplacer un échangeur de l'usine d'acide. Cette opération doit être faite 1 fois aux 20 ans.

Au total, ce sont 42 projets qui ont été réalisés pendant les travaux pour un investissement de 81 M\$. Ce sont 1200 employés et entrepreneurs qui ont travaillé durant l'arrêt général, donc c'est plus du double d'employés qui y travaillent habituellement.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 37	
C'est systématique aux 18 mois? Mais ce ne sont pas toujours les mêmes rénovations qui sont effectuées?	M. Landry explique qu'il y a des choses qui reviennent toujours comme le briquetage des vaisseaux, mais d'autres que c'est à des fréquences différentes. Par exemple, le remplacement d'un échangeur à l'usine d'acide c'est à chaque 20 ans.
INTERVENTION 38	
Est-ce que la grue de 1500 tonnes venait de Montréal?	M. Landry pense qu'elle vient de l'ouest du pays. C'est la plus grosse grue en Amérique du Nord donc elle fait des projets partout. C'était planifié que la Fonderie l'aurait à ce moment-là dans l'année.



QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 39	
<p>Pour ce qui est du nettoyage de cheminées... à l'usine d'acide, lorsque l'usine arrêtait et qu'elle recommençait à opérer après un arrêt, il y avait des décrochages de poussières colmatées le long des parois de la cheminée. Est-ce que c'est réglé ce problème-là? Parce que ça tombait sur les quartiers résidentiels.</p> <p>Un genre de ramonage de cheminée?</p> <p>Donc, ça se fait aux deux cheminées?</p>	<p>Mme Viger informe le Comité que c'est pour cela que des gens grimpent sur les cheminées pour y faire le nettoyage.</p> <p>M. Beaudoin ajoute que c'est fait au peroxyde avec une solution. Ils font le nettoyage avec Veolia. C'est pour cette raison qu'il y a une plateforme qui monte avec les grimpeurs le long de la cheminée. C'est pour amener l'équipement nécessaire au nettoyage pour ensuite descendre dans la cheminée.</p> <p>Mme Viger répond par l'affirmative.</p> <p>Mme Viger que cette procédure se fait uniquement à l'usine d'acide. La cheminée 2 est faite de briques ce n'est pas le même nettoyage.</p> <p>M. Beaudoin ajoute que ce ne sont pas les mêmes problèmes. Dans la cheminée 2, ce sont des gaz secondaires alors que dans l'usine d'acide, ce sont les gaz primaires nécessitant un nettoyage au peroxyde. Il faut venir neutraliser l'intérieur de la cheminée. L'intérieur de la cheminée 4 est en stainless.</p> <p>M. Landry renchérit en laissant savoir qu'une firme spécialisée s'occupe de ce nettoyage.</p> <p>M. Beaudoin termine en laissant savoir que ça ne règle pas à 100 % le problème soulevé, mais ça le résout en grande partie.</p>
INTERVENTION 40	
<p>Au niveau du travail, l'administration fonctionne toujours et les employés des opérations sont tous arrêtés?</p>	<p>M. Landry répond qu'effectivement et les employés des opérations sont tous mis à la contribution de diverses tâches durant l'arrêt.</p>
INTERVENTION 41	
<p>Est-ce que les employés des opérations font beaucoup d'heures?</p>	<p>M. Landry informe le Comité qu'ils travaillent jour et nuit. Ils font des quarts de travail de 12 heures, 14 heures et parfois 16 heures. Il y a aussi une préparation en amont comme de la commande d'équipements.</p>



3.1 MISE À JOUR SUR L'EXCAVATION VOLONTAIRE DES SOLS DU QUARTIER NOTRE-DAME

M. Landry présente une mise à jour sur l'excavation volontaire des sols du quartier Notre-Dame. À titre de rappel, il s'agit d'un retrait de 30 centimètres de sols ayant des dépassements de seuils d'intervention établis par des experts gouvernementaux pour protéger les enfants de 6 ans et moins. Les sols extraits sont remplacés par leur équivalent. Le terrain est remis dans l'état original.

Les travaux de l'année 2024 ont commencé le 6 mai. En date du 4 octobre, il y avait 18 terrains de complétés. La Fonderie sera à 20 travaux complétés à la fin de la semaine. Elle espère atteindre 25 avant la neige et peut-être même d'autres.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 42	
Combien avait demandé l'excavation ?	M. Landry partage qu'il y avait 57 demandes au départ. Certains ont accepté, d'autres ont refusé, et d'autres se sont ajoutés des campagnes antérieures. Il faudrait refaire le bilan total, mais la Fonderie a probablement plus d'une quarantaine de terrains complétés incluant l'an passé.
INTERVENTION 43	
Sur la décontamination des sols, ce que j'avais retenu dans les rencontres précédentes, c'est qu'on creusait, creusait, creusait... jusqu'à tant qu'on arrive à un seuil acceptable. Ce n'était pas seulement un 30 cm. Mais en dessous du 30 cm, nous ne craignons pas qu'il y ait des concentrations d'arsenic qui remonte à la surface ?	Mme Viger clarifie que ce n'est pas le cas. Lors de la caractérisation, l'équipe caractérise jusqu'à environ 1,2 mètre pour venir constater la concentration des différents contaminants. Cependant, les travaux se font sur le premier 30 cm uniquement. C'est la partie à laquelle les gens sont exposés. Mme Viger répond qu'en réalité c'est vraiment le premier 10 cm qui est nécessaire. L'équipe fait 30 cm pour faciliter l'opération. Il n'y a aucun danger que ce qu'il y a de plus profond remonte à la surface. M. Landry ajoute que ce qui est ajouté comme matière sur les sols excavés est testé.

3.2 MISE À JOUR SUR LA ZONE TAMPON

En date du 8 octobre, 26 propriétés ont été achetées par Glencore – Fonderie Horne. Il y a une rencontre avec le comité des propriétaires qui est prévu le 17 octobre. Il mentionne que l'article «3,5 Demande d'évaluation de la valeur marchande» du protocole d'acquisition de la Fonderie Horne a été modifié. Désormais, le délai de 30 jours n'est plus en vigueur pour demander une évaluation par un évaluateur agréé. Les gens peuvent recevoir leur évaluation de la part du courtier, peuvent dormir là-dessus pendant, exemple,



45 jours, et après faire savoir qu'ils veulent une évaluation par un évaluateur agréé. Au départ, la Fonderie avait mis un délai de 30 jours, mais maintenant, il n'y a plus ce délai-là. Présentement, il y a plus de 15 évaluations de valeur marchande en cours. Il y a 82 maisons au total à acheter.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 44	
<p>Au-delà des 26, ça veut dire qu'il y en a encore 15 qui veulent vendre leur propriété?</p>	<p>M. Landry précise qu'ils sont en processus de vouloir savoir la valeur de leur propriété.</p> <p>Mme Viger complète en disant que parfois les gens veulent connaître la valeur de leur propriété pour savoir ce qu'ils peuvent se procurer sur le marché.</p>
INTERVENTION 45	
<p>Quelles sont les prochaines étapes à la Ville et du côté de Glencore?</p>	<p>M. David-Hurtubise de la ville de Rouyn-Noranda informe le Comité qu'ils sont en train de développer un programme complémentaire à la Ville. Le programme du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) est sorti en septembre et présenté aux citoyens. Le ministère a alors informé la Ville qu'elle devait faire un programme complémentaire. Donc, Rouyn-Noranda a entamé une démarche avec les propriétaires. L'intention pour l'instant est d'offrir des mécanismes fiscaux pour rembourser la taxe de bienvenue, donner un congé de taxes potentiellement, offrir des terrains qui appartiennent à la ville... pour faire cela, la ville va devoir déposer un projet de loi à l'Assemblée nationale parce que ces actions sont des pouvoirs que les municipalités ne possèdent pas. Par exemple, la ville ne peut pas offrir un terrain à un particulier, seulement à un OBNL. La ville réfléchit aussi à proposer des incitatifs pour la construction de logements abordables. Rouyn-Noranda prévoit déposer à l'Assemblée nationale cet hiver.</p> <p>Du côté de la Fonderie, M. Landry fait savoir que les acquisitions se poursuivent. Mme Viger ajoute que la compagnie va embaucher une firme pour les accompagner dans le développement de l'aménagement de la zone tampon. Les responsabilités que la Fonderie a sont l'acquisition, la démolition, l'aménagement de la zone tampon.</p>



QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
	Éventuellement, il y aura un plan de démolition à soumettre. Il y a un désir également de revaloriser les matériaux.
INTERVENTION 46	
Est-ce qu'il y a un ultimatum pour faire l'acquisition de ces propriétés-là?	<p>Mme Viger explique qu'en fait l'ultimatum qu'il y a c'est plus au niveau du programme annoncé par le MAMH qui demande que les gens soumettent d'ici le 30 novembre 2028 leur demande et les gens doivent vendre leur maison à Glencore d'ici le 30 octobre 2028.</p> <p>M. David-Hurtubise ajoute que la ville demande aux gens actuellement d'aller vérifier leur valeur marchande pour voir si le programme répond bien aux besoins des propriétaires. Ça leur permet de bien connaître leur budget aussi.</p>
INTERVENTION 47	
Comment se déroulent les relations avec les propriétaires et les locataires?	<p>M. Landry explique que c'est comme un deuil. Il y a une phase de déni, ensuite d'acceptation... pour la plupart, maintenant ils ont accepté et ils sont plus dans une phase d'action.</p> <p>Mme Viger ajoute qu'il y a eu quand même eu beaucoup de retours positifs de la démarche. Il y en a qui étaient réticents à déménager, mais ils sont quand même allés chercher leur valeur marchande et en fin de compte ont trouvé quelque chose à leur goût sur le marché. Ils ont fait les démarches avec le MAMH et ils ont eu leurs compensations.</p> <p>Au niveau des locataires, Mme Viger répond que la Fonderie devient propriétaire de logements avec des locataires. La compagnie a sous-traité la gestion des immeubles qui a la relation avec les locataires. Les locataires peuvent rester tant qu'ils cherchent un logement. Il y en a déjà qui ont trouvé et qui ont déménagé. D'autres ont besoin de plus d'accompagnement. Dans ces cas-là, la Fonderie les réfère au MAMH pour être certaine qu'ils sont pris en charge.</p> <p>M. David-Hurtubise fait savoir que le mécontentement vient plus des propriétaires de multi logements qui ne sont pas satisfaits</p>



QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
	du programme du MAMH. Il y a un fossé entre se reconstruire et acheter.

3.3 RETOUR SUR LA JOURNÉE OPÉRATION RECYCLAGE

M. Landry fait le bilan de la 18^e journée opération recyclage, le 7 septembre dernier. La journée était pluvieuse et froide, mais il y a eu tout de même 700 personnes qui sont venues pour disposer responsablement de leurs appareils électriques et électroniques défectueux. Plus de 5 tonnes de matériel ont été détournées des sites d'enfouissement. Ces appareils s'en vont dans les opérations de la Fonderie pour éventuellement revaloriser les métaux qui sont précieux.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 48	
Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen pour les gens de venir disposer de leur matériel à l'année ?	M. Landry répond que oui. La journée Opération recyclage c'est une journée de sensibilisation que la Fonderie fait pour sensibiliser les gens à le faire à l'année. Il y a toujours le point de dépôt qui est là à l'année. Le profit qui est dégagé en recyclant les métaux est remis dans le programme Éco fonderie destiné aux élèves et professeurs des écoles de la CSSRN pour que ceux-ci développent des projets de développement durable. D'ailleurs, l'appel de projets est en cours. Il laisse savoir aux membres que s'ils connaissent des enseignants ça serait une bonne idée de leur partager.

4. DIVERS/SUIVIS

4.1 CALENDRIER DES PROCHAINES RENCONTRES

M. Vézina aborde les prochaines dates possibles de rencontre du Comité. Il propose les 3, 4, 10 ou 11 décembre. Un sondage Doodle sera envoyé. M. Landry mentionne que le Comité pourrait parler de la station d'échantillonnage au nord de l'usine. La mise à jour de la moyenne annuelle en arsenic pourrait aussi être un sujet d'intérêt. Il mentionne également que les résultats d'un récent sondage communautaire pourraient également être présentés.

M. Vézina fait savoir aussi que la dernière rencontre de l'année serait un bon moment pour faire une rétrospection du fonctionnement du Comité.



QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 49	
Est-ce qu'il y a des membres qui ont quitté ?	M. Vézina répond qu'une membre citoyenne a décidé de quitter le Comité.
INTERVENTION 50	
J'aurais quelque chose à suggérer. Nous sommes à la veille du 100 ^e anniversaire de la Ville de Rouyn-Noranda, nous sommes aussi à la veille du 100 ^e anniversaire de Fonderie Horne. J'aimerais ça voir comment la Fonderie va s'impliquer dans les festivités et comment elle va gérer les nombreuses demandes de soutien. Quelle est votre perspective ?	M. Landry trouve que c'est une bonne idée. Il ne sait pas si tout sera prêt à dévoiler en décembre, mais il va essayer d'amener de l'information à la prochaine rencontre.
INTERVENTION 51	
C'est quand la prochaine analyse des sols du ministère de l'Environnement ?	Mme Viger fait savoir que la Fonderie a fait une demande au ministère de l'Environnement pour la liste. Elle n'a pas eu de retour jusqu'à présent, mais il y a encore des terrains sur lesquels la Fonderie fait des travaux. Lorsque les travaux seront pratiquement exécutés, la compagnie va faire un suivi avec le Ministère pour avoir la liste des prochains terrains où effectuer des travaux.
INTERVENTION 52	
Dans le protocole d'excavation, les critères de priorité c'est : « présence d'enfants » ?	Mme Viger explique que tous les terrains où il y a des travaux c'est parce qu'il y a présence d'enfants. Cela étant, il y a une priorité donnée à ceux qui ont des concentrations plus élevées. Cependant, les démarches impliquent des communications avec les résidents. Ça arrive que des personnes de priorité 4 par exemple répondent et confirment plus rapidement que quelqu'un de priorité 1.
INTERVENTION 53	
Est-ce qu'il y a possibilité de refaire l'exercice ? Par exemple, recontacter les citoyens qui n'ont pas répondu ?	<p>Mme Viger répond que oui. C'est ce qu'ils ont fait en début d'année. L'équipe a relancé toutes les personnes qui n'avaient pas encore répondu. Il y a eu une bonne réceptivité.</p> <p>M. Landry clarifie le processus en expliquant que le ministère envoie une liste de résidence à caractériser, la Fonderie sous-contracte Sanexen pour faire la caractérisation des sols et prépare les rapports. À la suite de cela, la Fonderie envoie des lettres aux résidents avec une offre et c'est au propriétaire à accepter.</p>



QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 54	
Comment le ministère dresse sa liste ?	Mme Viger explique que le ministère dresse la liste en fonction des propriétés où logent des enfants de moins de 6 ans. C'est fait en collaboration avec la RAMQ.

Action de suivi

- Aborder l'implication de la Fonderie Horne dans les festivités du 100^e de la Ville et de la Fonderie lors d'une prochaine rencontre.

5. MOT DE LA FIN

M. Vézina remercie tout le monde et met fin à la rencontre à 18 h 53.



ANNEXES

ANNEXE 1 – LISTE DES PRÉSENCES

SECTEURS	MEMBRES	PRÉSENT	ABSENT
Citoyens	Guy Trudel		X
	Daniel Gagné	X	
	Conrad Bernier		X
	Carole Parent	X	
	Pierre Dumulon	X	
	Denis H. Lalonde		X
	Dave Tremblay		X
Comité de citoyens	Denise Lavallée, Comité du Vieux Noranda	X	
Municipal	Réal Beauchamp, Conseiller du district Noranda		X
	Gabriel David-Hurtubise, Conseiller des relations avec le milieu, ville de Rouyn-Noranda	X	
Commerce	Francis Robichaud, Colormax	X	
Milieu préscolaire	Lynda Taddio, CPE L'Anode magique		X
SECTEURS	PERSONNES-RESSOURCES	PRÉSENT	ABSENT
Fonderie Horne	Simon Landry, Superviseur Relations avec la communauté et performances sociales	X	
	Cathy Bellerose, Conseillère aux relations avec la communauté	X	
	Marie-Élise Viger, Directrice environnement	X	
	Frédéric Beaudoin, Surintendant projets majeurs	X	
SECTEURS	OBSERVATEURS, OBSERVATRICES	PRÉSENT	ABSENT
Gouvernement fédéral	Yves Dumulon, Gestionnaire service aux citoyens, bureau du Député d'Abitibi-Témiscamingue Sébastien Lemire		X
SECTEURS	AUTRES	PRÉSENT	ABSENT
Transfert Environnement et Société	Dominic Vézina, facilitateur	X	
Transfert Environnement et Société	Marc-Olivier Fortin, rapporteur	X	



ANNEXE 2 – ORDRE DU JOUR

Comité de liaison de la Fonderie Horne
Mercredi le 9 octobre 2024 de 16 h à 19 h
Bureau des relations communautaires, 46, 7^e Rue, Rouyn-Noranda

ORDRE DU JOUR

Objectifs de rencontre :

1. Familiariser le Comité avec les sites de déposition des résidus miniers de la Fonderie Horne.
2. Acquérir davantage de connaissance quant à la gestion des eaux aux sites de déposition.
3. Donner une mise à jour au Comité sur les derniers développements à la Fonderie.

Dès 15 h 45	Arrivée et accueil, bureau des relations communautaires, 46, 7 ^e Rue, Rouyn-Noranda
16 h	Revêtement des habits et équipement de protection individuelle
16 h 15	Déplacement en autobus vers les parcs à résidus
16 h 45	Visites des parcs à résidus Quémont 1 et 2
17 h 45	Déplacement en autobus vers le bureau des relations communautaires
18 h 15	Déshabillage des habits
18 h 30	Points statutaires et prochaine rencontre
19 h	Mot de la fin



ANNEXE 3 – PRÉSENTATION FONDERIE HORNE



**Comité de liaison
9 octobre 2024**



Ordre du jour

2

Mot de bienvenue

Visite des parcs à résidus Quémont 1 et Quémont 2

Adoption de l'ordre du jour

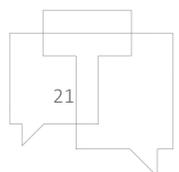
- Retour sur la rencontre du 13 juin 2024 : Adoption du compte-rendu et suivi des actions
- Bilan de l'arrêt général 2024
- Mise à jour sur l'excavation volontaire des sols de surface du QND
- Mise à jour de la zone tampon
- Bilan de la Journée opération recyclage

Divers

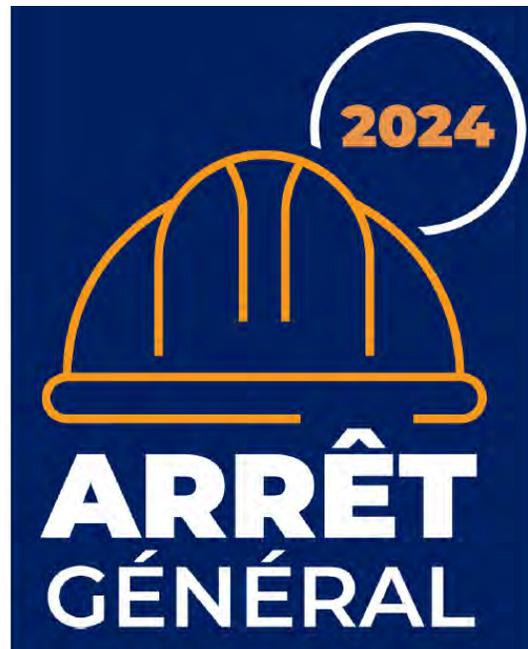
- Calendrier des prochaines rencontres

Période de questions

Mot de la fin

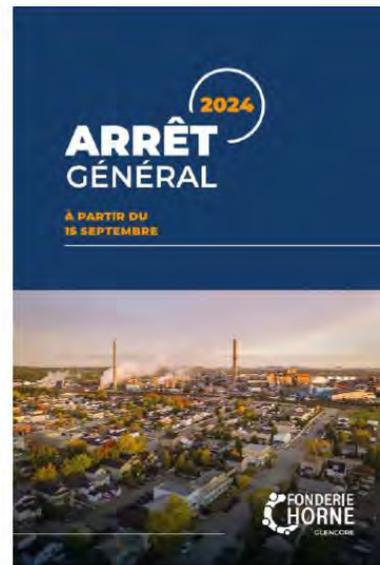


Bilan de l'arrêt général 2024



Retour sur l'arrêt général 2024

- L'arrêt général a débuté officiellement le 15 septembre à la Fonderie Horne. Un arrêt général consiste à réaliser des travaux d'entretien ou de remplacement des équipements dans certains secteurs tels que:
 - Le réacteur
 - L'usine d'acide
 - La roue de coulée
- Des travaux sont effectués systématiquement à chaque arrêt général, comme le briquetage des vaisseaux (réacteur et CvN), le nettoyage des échangeurs, le nettoyage et inspection des cheminées et le nettoyage et travaux d'amélioration des électrofiltres.
- Au total, c'est 42 projets qui ont été réalisés pendant les travaux pour un investissement de 81M\$.
- Cette opération d'envergure est réalisée aux 18 mois et nécessite près de 1200 employés et entrepreneurs.



Particularités de l'arrêt général 2024

- Lors de cet arrêt planifié, l'une des tâches à accomplir était de remplacer un échangeur de l'usine d'acide.
- Cette opération doit être faite 1 fois aux 20 ans.
- Pour réaliser ces travaux, une grue de 1500 tonnes a été déployée pour soulever le nouvel échangeur et le mettre en place.



- Le nouvel échangeur a été livré au mois de mars dernier via un camion de transport spécial de plus de 150 pieds.



Particularités de l'arrêt général 2024 (suite)



Parmi les tâches récurrentes d'un arrêt général à la Fonderie Horne on retrouve entre autres:

- L'inspection et le nettoyage des conduits des cheminées sont réalisés pour assurer le bon état des équipements et détecter si des problèmes doivent être résolus.
- Ces travaux sont pris en charge par une équipe de professionnels spécialisés dans ce domaine.
- Des centaines d'autres tâches et projets ont été réalisés lors de cet arrêt pour faire l'entretien de nos installations.



Mise à jour des travaux volontaires d'excavation des sols de surface du QND 2024



8

Mise à jour

Excavation volontaire des sols de surface du quartier Notre-Dame

En date du 4 octobre, 18 terrains étaient complétés. Les travaux se poursuivent pour les prochaines semaines, tant et aussi longtemps que la température le permet.

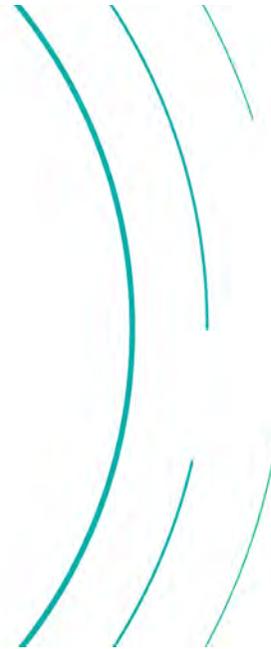
Rappel des travaux:

- Retrait de 30 cm de sols ayant des dépassements de seuils d'intervention établis par des experts gouvernementaux pour protéger les enfants de 6 ans et moins
 - Arsenic 30 ppm
 - Plomb 140 ppm
 - Cadmium 5 ppm
- Les sols extraits sont remplacés par leur équivalent. Le terrain est remis dans l'état original.
- Les fleurs, plantes et petits arbustes sont déterrés puis replantés au même endroit avec de la nouvelle terre
- Un ingénieur forestier présente ses recommandations pour protéger les arbres



Mise à jour zone tampon

Acquisition des immeubles visés



Mise à jour de la zone tampon

Protocole d'acquisition des immeubles visés dans le quartier Notre-Dame

- En date du 8 octobre, 26 propriétés ont été achetées par Glencore Fonderie Horne
- Une rencontre avec les représentants du comité des propriétaires est prévue le 17 octobre
- L'article « 3.5 Demande d'évaluation de la valeur marchande » du protocole d'acquisition de la Fonderie Horne a été modifié. Désormais, le délai de 30 jours n'est plus en vigueur pour demander une évaluation par un évaluateur agréé.
- Plus de 15 opinions de la valeur marchande sont en cours.

18e Journée opération recyclage



12

Bilan 18e Journée Opération recyclage

Nous avons tenu notre **18e Journée Opération Recyclage** le 7 septembre dernier dans le stationnement de la Fonderie Horne. Malgré la température, **plus de 700 personnes** sont venues pour disposer responsablement de leurs appareils électriques et électroniques désuets.

- **Plus de 5 tonnes** de matériel électronique et électrique désuet ont été détournées des sites d'enfouissement.
- **75 employés de la Fonderie Horne** étaient réunis sous le chapiteau pour parler de nos opérations, d'environnement, de différents projets, etc.
- Une journée d'activités a été organisée pour les élèves de 5e année de l'école Notre-Dame-de-Protection
- **180 arbres** ont été remis aux citoyens lors de la journée



FONDERIE
HORNE
GLENCCORE



Planification de la prochaine rencontre

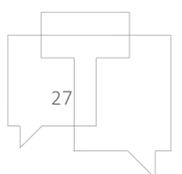
10 October 2024



Planification de la rencontre de décembre

Sujets potentiels à aborder:

- Station d'échantillonnage au nord de l'usine. Présenté par Aurore Le Hay, surintendante Environnement
- Retour sur moyenne trimestrielle en arsenic Q2
- Retour sur le sondage dans la communauté et exercice de matérialité (constat)
- Fonctionnement générale du comité. suggestions des membres
- Investissements via le Programme de partenariat communautaire



Questions?

15



ANNEXE 4 – CALENDRIER PROVISOIRE 2024

Il est prévu de tenir quatre (4) rencontres régulières du Comité en 2024. Ce document brosse un portrait des sujets potentiels à aborder en fonction des enjeux actuels ainsi que des préoccupations et souhaits soulevés par les membres lors des dernières rencontres. L’approbation des comptes rendus et un mot de bienvenue aux nouveaux membres sont des sujets statutaires à traiter en début de chaque rencontre.

MARS	JUIN	OCTOBRE	DÉCEMBRE
Plan de revitalisation du quartier Notre-Dame (Comité Vieux-Noranda)	Retour sur la moyenne annuelle en arsenic	Visite de site – parc à résidus Quémont 1 et Quémont 2	(À confirmer)
	Protocole d’acquisition des résidences en zone tampon		
	Mise à jour sur l’excavation volontaire des sols		
Développements projet AERIS	Recyclage de cuivre		Résultat de l’étude sonore (à confirmer)
Résultats sondage annuel de satisfaction			



ANNEXE 5 – SUIVIS

Date	Thème	Suivi demandé	Commentaires	Moment prévu de réalisation	Responsible	Statut
15 MARS 2022						
15-mar-22	Environnement	Partager le ratio profit/investissements de la fonderie aux membres afin de juger de l'importance octroyée aux mesures de mitigation visant à réduire les émissions.	Comme les informations financières sont sensibles pour le marché, elles ne peuvent être divulguées.		Fonderie	Fermé
15-mar-22	Environnement	Partager au Comité l'étude comparative des données liées aux mesures mises en place avant et après l'attestation d'assainissement.		2024	Fonderie	En cours
15-mar-22	Environnement	Fournir des explications et des données supplémentaires sur l'année 2016 qui montre une valeur d'environ 200 ng/m3 alors que les chiffres des années suivantes semblent montrer une tendance à la baisse.	Présenté lors de la rencontre du 5 décembre 2023		Fonderie	Complété
15-mar-22	Environnement	Fournir des données sur les émissions quotidiennes les plus élevées (vs la moyenne).			Fonderie	Complété
15-mar-22	Environnement	Transmettre au Comité les données récoltées sur le nickel une fois qu'elles seront disponibles.	Présenté lors de la rencontre du 5 décembre 2023		Fonderie	Complété
24 MAI 2022						
24-mai-22	Environnement	Partager au comité la moyenne mensuelle non cumulative des émissions.	Les données sont disponibles en ligne .		Fonderie	Complété
24-mai-22	Environnement	Partager les sources des émissions captées à la station légale (par secteurs et types de métaux).		2024	Fonderie	À venir



Date	Thème	Suivi demandé	Commentaires	Moment prévu de réalisation	Responsable	Statut
27 SEPTEMBRE 2022						
27-sept-22	Environnement	Fournir une carte des secteurs touchés par l'exercice de caractérisation de sols.	Il est interdit de nommer ou identifier les lieux où des enfants vivent. Tout le quartier Notre-Dame est caractérisé comme ayant été réhabilité.		Fonderie	Complété
4 AVRIL 2023						
4-avr-23	Propositions de sujets	Organiser la visite du parc à résidus Noranda en plus des 4 rencontres annuelles prévues afin de pouvoir aborder les autres sujets prévus au calendrier.	Visite du parc effectuée lors de la dernière rencontre du comité.		Fonderie	Complété
4-avr-23	Communication	Rendre disponibles les statistiques des dernières années (une carte) sur l'exercice de caractérisation des sols dans le quartier Notre-Dame pour comprendre la portée de la tâche.	Un dépliant explicatif sur l'exercice de caractérisation des sols et leur réhabilitation a été envoyé à tous les résidents du quartier Notre-Dame		Fonderie	Complété
13 JUIN 2023						
13 juin-23	Communication	Fournir des données sur le niveau bruit à la suite du retrait futur des ventilateurs.		Fin 2024/2025	Fonderie	À venir
13 juin-23	Communication	Fournir la liste complète des éléments caractérisés dans l'exercice de modélisation de l'ensemble du site et des projets de l'autorisation.		2024	Fonderie	À venir
13 juin-23	Communication	Partager une carte avec l'endroit précis de la station légale.	Carte présentée le 5 décembre 2023		Fonderie	Complété



Date	Thème	Suivi demandé	Commentaires	Moment prévu de réalisation	Responsable	Statut
30 SEPTEMBRE 2023						
30 sept-23	Communication	Ressortir le calendrier répertoriant l'historique des opérations des parcs à résidus qui avait été divulgué lors d'une précédente rencontre.	Inclus dans le compte rendu de la rencontre du 30 septembre 2023		Fonderie	Complété
30 sept-23	Communication	Revenir au comité sur le projet de la biosurveillance lorsqu'il y aura des développements.			Fonderie	À venir
5 décembre 2023						
5 dec-23	Communication	Vérifier si, dans le cadre du programme d'acquisition des propriétés de la zone tampon, des factures sont nécessaires pour prouver les travaux réalisés depuis la dernière évaluation.			Fonderie	À venir
5 dec-23	Environnement	Vérifier si les trains sont nettoyés une fois déchargés.			Fonderie	À venir
5 dec-23	Communication	Partager une carte montrant les dernières courbes sectorielles de normes d'émissions.			Fonderie	À venir
5 dec-23	Communication	Partager l'invitation qui a été envoyée par la Ville aux citoyens au sujet de la séance d'information sur le processus d'évaluation de la valeur marchande qui sera utilisé dans le cadre du programme d'acquisition de la zone tampon.			Ville de Rouyn-Noranda	Complété
19 mars 2024						
19 mar-24	Propositions de sujets	Planifier une rencontre concernant le processus de consultation et la relocalisation des habitants de la zone tampon, que les représentants de la Ville de Rouyn-Noranda pourraient coordonner ;			TES/Ville de Rouyn-Noranda	À venir
19 mar-24	Communication	Vérifier quand le dénoyage de Quémont 2 va commencer ;			Fonderie	À venir
19 mar-24	Propositions de sujets	Ajouter comme sujet à discuter le rapport du comité de vigie sur les résultats de la Fonderie un (1) an après le dévoilement de la plus récente autorisation ministérielle 2023-2028.			TES	À venir



Date	Thème	Suivi demandé	Commentaires	Moment prévu de réalisation	Responsible	Statut
5 juin 2024						
5 juin-24	Communication	Répondre à la vidéo d'un membre du Comité quant à l'oscillement d'une station de captage.			Fonderie	Complété
5 juin-24	Communication	Présenter le guide au Comité pour le processus de l'excavation volontaire des sols.			Fonderie	Complété
5 juin-24	Communication	Produire une copie papier du protocole d'acquisition des résidences de la zone tampon.			Fonderie	À venir
5 juin-24	Communication	Présenter le protocole d'acquisition des résidences de la zone tampon au Comité.			TES/Fonderie	À venir

